

TFM Social Community Fund, ASBL

Le Fonds social communautaire TFM (Fonds) apporte son appui au développement communautaire pour le bénéfice primaire des membres de la communauté affectés par le projet Tenke Fungurume Mining (TFM). Son objectif consiste à améliorer la qualité de vie des résidents par l'investissement dans des projets de développement communautaire durable en offrant un appui aux infrastructures et services y afférents tels que la santé, l'éducation et l'agriculture. Conformément à la Convention signée entre le gouvernement de la RDC et TFM, TFM contribue à raison de 0,3% du net annuel de la vente de ses métaux au Fonds.

Le Fonds est une organisation non-gouvernementale, une entité autonome avec le statut d'ASBL (*association sans but lucratif*). Il est dirigé par un conseil d'administration composé d'un représentant nommé par le gouvernement provincial, deux représentants nommés par la communauté locale et quatre représentants de TFM. Un Forum des parties prenantes composé d'autres chefs et représentants de la communauté recommande le Conseil sur les priorités de la communauté et les décisions en rapport avec le financement des projets.

Les individus, associations, organisations non-gouvernementales (locales ou internationales) qui ont des idées en vue d'un développement durable des communautés affectées par le projet Tenke Fungurume Mining sont invités à soumettre leurs demandes de fonds.

Les formulaires de demande de fonds sont disponibles aux bureaux de liaison communautaire de Tenke et de Fungurume et vous pouvez les télécharger à partir de cette page.

Les demandes peuvent être soumises soit en personne aux bureaux de liaison communautaire de Tenke et de Fungurume, soit par e-mail à cette adresse: Fonds_social@fmi.com.